



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 7 décembre 2016 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 30 novembre 2016, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau, Bernard Nedellec, Cindy Le Hen, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, , Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Yvette Bouguen, Serge Nilly

Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha
Eric Alagon a donné pouvoir à Michaël Quernez
Géraldine Chéreau a donné pouvoir à Cindy Le Hen
David Le Doussal a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Géraldine Guet
Christophe Couic a donné pouvoir à Patrick Tanguy
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Yvette Metzger à partir de 20h45

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

12. EXPOSITION « URSULUMES » A LA CHAPELLE DES URSULINES ET LA MAISON DES ARCHERS, DU 28 MAI AU 8 OCTOBRE 2017 : PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTIONS AU TITRE DU SOUTIEN A LA PROGRAMMATION D'EXPOSITION TEMPORAIRE - MEDIATION

Exposé :

La Ville de Quimperlé organise **du 28 mai au 8 octobre 2017** une exposition de Yann Kersalé « Ursulumes ». Ce projet d'exposition s'inscrit dans une démarche artistique, patrimoniale et touristique engagée sur plusieurs années avec le plasticien Yann Kersalé et présentant un volet éphémère (l'exposition) et un travail pérenne (le chemin bleu). Il était essentiel de compléter l'appropriation et la compréhension de l'œuvre de l'artiste par la population locale et touristique en organisant une exposition temporaire d'envergure avec Yann Kersalé en 2017.

L'artiste utilise la lumière pour faire l'art, comme d'autres se servent de multiples matériaux d'expression. Il choisit la nuit, lieu d'élection du sensible comme terrain d'expérimentation. En mettant en mouvement espaces et constructions, il propose de nouveaux récits à la ville contemporaine.

L'exposition à la Chapelle des Ursulines se présentera sous la forme d'une expérience d'immersion sensorielle dans un univers de lumière et de sons créés pour, dans et autour de la chapelle des Ursulines. Une expérience unique et accessible à tous.

En complément, la Maison des archers présentera des croquis, dessins, esquisses et maquettes du créateur. Une sorte de boîte noire qui permettra à chacun de découvrir quelques arcanes de l'univers artistique de Yann Kersalé. La rue Savary qui relie les deux lieux d'exposition, offrira un autre regard, photographique cette fois-ci, des fragments d'œuvres de l'artiste. Un important travail de médiation est également en préparation afin de donner des clés de lecture à tous (scolaires, famille ou groupe, public empêché ou éloigné) autour de l'univers de cet artiste, la lumière ou la « manière noire ».

L'exposition sera accompagnée de deux publications, l'une de 300 pages composant une somme de l'œuvre de Yann Kersalé, l'autre de 150 pages centrée sur l'exposition de Quimperlé.

Proposition :

Afin de mener à bien ce projet, dont le montant s'élève à **76 770 € TTC** pour la Ville de Quimperlé (exposition, publications, médiation), il est proposé au Conseil municipal :

- d' approuver le plan de financement ci-dessous,
- d'autoriser Monsieur le Maire :à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental du Finistère, du Conseil Régional de Bretagne au titre de la programmation 2017.

Avis favorable de la commission Culture et patrimoine du 8 novembre 2016

Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 29 novembre 2016

Décision : Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.



Pour expédition conforme
Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'al', written over a horizontal line.

Plan de financement prévisionnel de l'exposition « Ursulumes » :

Dépenses	HT
TRANSPORT / ASSURANCE	416,67
ETUDES ET DIRECTION ARTISTIQUE	35 500,00
INSTALLATION	833,33
MEDIATION	3 458,33
PUBLICATION	6 250,00
COMMUNICATION	17 766,67
TOTAL DEPENSES €	64 225,00 €

Recettes	HT
Subventions	
Conseil régional Bretagne	2 000
Conseil départemental Finistère (25%)	8 875
TOTAL SUBVENTIONS	10 875
Ventes	
Entrée expos Pass TP (5 €), TR (3 €)	25 000
Catalogue (32€)	8 000
TOTAL VENTES	33 000
TOTAL RECETTES	43 875
Autofinancement	20 350
TOTAL RECETTES €	64 225,00 €